



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 15 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 06
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 09 décembre 2021
Date de publication : 22 décembre 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle MANGIN, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Patricia ANTOINE, M. Mchamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CJSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAR, M. Timothée DRUET

Référence

21.15.12.127

Commission

Vie Culturelle, Sportive et Associative

Objet

Demandes de subventions pour la manifestation « Pupitres en liberté » 2022

Secrétaire de séance

Mme Frédérique DRAY

Rapporteur

M. Jean-Philippe LEFÈVRE

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Isabelle GIROD à Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ
M. Mathieu BERTHAUD à M. Mohamed MBITEL
Mme Justine GRUET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.15.12.112-113-114-115)
M. Jean-Pierre CUINET à Mme Nathalie JEANNET
Mme Catherine DEMORTIER à M. Jacques PÉCHINOT
Mme Christine MUGNIER à Mme Isabelle MANGIN
Mme Amandine BORNECK à M. Timothée DRUET

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.15.12.108-118-119) ; Mme Isabelle MANGIN (DCM 21.15.12.116) ; M. Stéphane CHAMPANHET (DCM 21.15.12.116) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 21.15.12.116) ; M. Mohamed MBITEL (DCM 21.15.12.116) ; Mme Laetitia CUSSEY (DCM 21.15.12.116) ; M. Philippe JABOVISTE (DCM 21.15.12.118)

La Ville de Dole développe un projet culturel qui privilégie la diffusion pour tous d'œuvres classiques proposées par des artistes professionnels.

Dans ce cadre, la Ville de Dole propose les 2, 3 et 4 avril 2022, la 7^{ème} édition de « Pupitres en Liberté », dont le thème met à l'honneur l'Italie (dans le cadre de la réouverture du Théâtre de Dole) et l'Allemagne (dans le cadre des 60 ans de jumelage Dole/Lahr).

Cette manifestation permet d'assister à des concerts de musique classique gratuits dans des sites dolois chargés d'histoire.

Les prestations, dont l'objet est d'être accessible au plus grand nombre, seront assurées par divers ensembles professionnels.

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20211215-DCM211512127-DE
Date de télétransmission : 20/12/2021
Date de réception préfecture : 20/12/2021

Le budget prévisionnel de cette manifestation est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Coûts artistiques (cachets, cessions, droits)	34 500 €	Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté	4 000 €
Logistique, technique, accueil	1 500 €	Conseil Départemental du Jura	4 000 €
Communication	4 800 €	Autofinancement	34 300 €
Impôts Taxe	1 500 €		
TOTAL	42 300 €	TOTAL	42 300 €

La Ville de Dole sollicite, pour cette 7^{ème} édition de « Pupitres en Liberté », une aide financière du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté et du Conseil Départemental du Jura.

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sportive, Culturelle et Associative du 8 décembre 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus pour l'édition 2022 de « Pupitres en liberté »,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes aux taux les plus élevés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Départemental du Jura

Fait à Dole, le 15 décembre 2021.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX

